

CRÉDIT SUR L'HONNEUR

Checklist des documents nécessaires à l'étude de votre demande de crédit sur l'honneur

Le crédit sur l'honneur s'inscrit dans le cadre du dispositif des **microfinancements d'honneur** prévu par l'article 412 ter (nouveau) du Code de commerce, introduit par la loi n° 41-2024 du 2 août 2024 et le décret n° 2026-148 du 23 juillet 2026.

Consultez les pièces justificatives requises pour votre demande, en fonction de votre profil et de votre projet.

1. Checklist – Financement d'un microprojet.....	1
▪ Identification.....	1
▪ Situation financière.....	2
▪ Projet d'investissement.....	2
2. Checklist – Financement d'une PME.....	2
▪ Identification.....	2
▪ Situation financière.....	2
▪ Projet d'investissement.....	3

1. Checklist – Financement d'un microprojet

Pour un investissement total $\leq 150\,000$ DT

Jusqu'à 10 000 DT à 0 % d'intérêts, sans garantie et sans frais de dossier, pour lancer ou développer un micro-projet dont l'investissement total ne dépasse pas 150 000 DT, fonds de roulement inclus.

☞ Consultez la checklist **Financement des microprojets**



▪ Identification

- ☐ Carte d'identité nationale (recto et verso réunis dans un seul fichier)
- ☐ Extrait RNE datant de moins de trois mois portant l'identifiant unique
- ☐ Patente
- ☐ Attestation API
- ☐ Demande de financement datée et signée

▪ Situation financière

Pour les professionnels

- ☐ Les deux dernières Déclarations Uniques des Revenus (bénéfices commerciaux et non commerciaux) accompagnée des quittances d'impôt (si l'activité est déjà déclarée)
- ☐ Les états financiers si disponible
- ☐ Compte d'exploitation prévisionnel sur 24 mois

Pour les Très Petites Entreprises :

- ☐ Les états financiers N et (N-1)(annexes comprises)
- ☐ Compte d'exploitation prévisionnel sur 24 mois

▪ Projet d'investissement

- ☐ Facture proforma des équipements à acquérir
- ☐ Devis des travaux (réalisés / à réaliser)

2. Checklist – Financement d'une PME

Pour un investissement total > 150 000 DT et ≤ 15 MDT

Jusqu'à 25 000 DT à 0 % d'intérêts, sans garantie et sans frais de dossier, pour financer votre petite ou moyenne entreprise dont l'investissement total est supérieur à 150 000 DT et ne dépasse pas 15 MDT.

👉 Consultez la checklist **Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)**



▪ Identification

- ☐ Carte d'identité nationale du gérant (recto et verso réunis dans un seul fichier)
- ☐ Extrait RNE datant de moins de trois mois portant l'identifiant unique
- ☐ Patente
- ☐ Statuts de la société à jour
- ☐ Attestation API
- ☐ Demande de financement datée et signée

▪ Situation financière

- ☐ Trois derniers états financiers + notes aux états financiers

Si SA : états financiers audités par un commissaire aux comptes

Si SARL : états financiers établis par un comptable lorsque **deux des trois conditions suivantes** sont réunies :

- Total bilan ≥ 100 mD
- Chiffre d'affaires HT ≥ 300 mD
- Nombre d'employés ≥ 10

Si SARL : états financiers établis par un expert-comptable lorsque **deux des trois conditions suivantes** sont réunies :

- Total bilan $\geq 1\,500$ mD
- Chiffre d'affaires HT $\geq 2\,000$ mD
- Nombre d'employés ≥ 30

☐ Compte d'exploitation prévisionnel sur 24 mois

▪ **Projet d'investissement**

☐ Facture proforma des équipements à acquérir

☐ Devis des travaux (réalisés / à réaliser)